Image not found or type unknown

Prelevements abusifs de la banque postale IARD

Par **douldedoul**, le **07/01/2015** à **04:46**

Bonjour,
j'ai recu un appel de la banque postale assurance pour regler la totalité de ma prestation d'un montant de 358E avant le 03 janvier.Je decide de payer la premiere tranche de 58E tout de suite par carte bleue(22 Decembre 2014).Le 28 Decembre j'appelle le service client pour payer 300E toujours par carte bleue,l'agent me dit apres lui avoir donné les chiffres de ma carte qu'il a un probleme informatique et me passe son collegue qui me redemande les chiffres et preleve la somme de 300E.
A ma grande surprise les deux prelevements sont passés l'un au nom d'une societe de recouvrement affiliee a LBP et l'autre par le service clientele de la banque postale assurance.
Je demande le remboursement immediat mais elle me demande d'attendre dans 15 jours mais entre temps j'ai des prelevements qui sont rejetés par ma banque pour defaut de provision. Que faire ?
Merci à vous

Par **Le Quidam**, le **11/01/2015** à **11:51**

Bonjour,

Je ne comprend pas pourquoi ces prélèvements vous mettent en provision insuffisantes alors qu'initialement ils étaient prévus à une semaine d'intervalle?
Ni pourquoi vous demandez un remboursement? Au final, vous avez régulariser le contentieux que vous leur deviez...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés